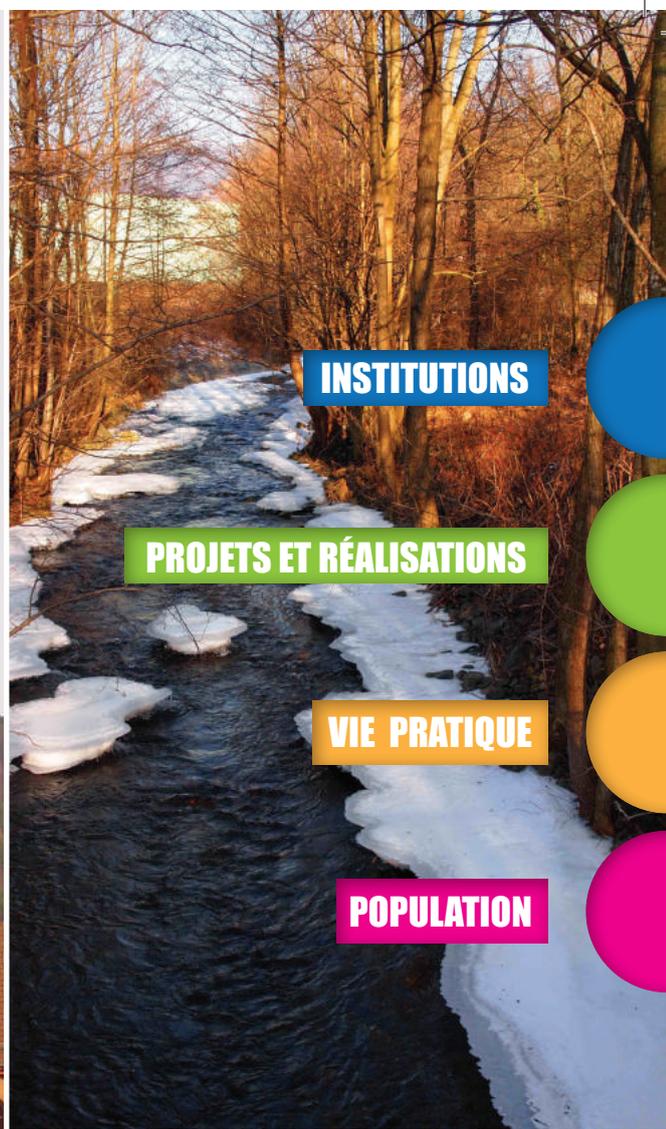


BULLETIN MUNICIPAL



INSTITUTIONS

PROJETS ET RÉALISATIONS

VIE PRATIQUE

POPULATION



n°4
Février
2018

Le mot du Maire

Chères Buhloises, chers Buhlois,

L'année 2017 s'en est allée sur des interrogations et des doutes.

Les turbulences économiques et électorales des derniers mois ne nous permettent pas d'avoir une vision prospective. Les politiques publiques nouvelles se mettent brutalement en place.

Sur le plan national la baisse des dotations semble se stabiliser. Mais les applications et les modalités de cette année 2018 ne sont pas encore connues ou déterminées.

“ Le monde d'hier ne sera pas le monde de demain ”

Pour nous Buhlois, la vie courante reste identique, cohérence et stabilité dans la gestion quotidienne.

Les travaux engagés (la rue de la Gare, la rue Saint Pirmin, l'élévateur de l'école Kœchlin) seront conduits à leur terme durant les prochaines semaines, voir les prochains mois. Les délais ont été retardés en raison de la complexité administrative des dossiers, ou encore de la prise de compétence "EAU" par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Les maîtres d'œuvre de ces chantiers préparent ces travaux depuis plusieurs semaines. Certains sont fin prêts et d'autres sont déjà engagés.

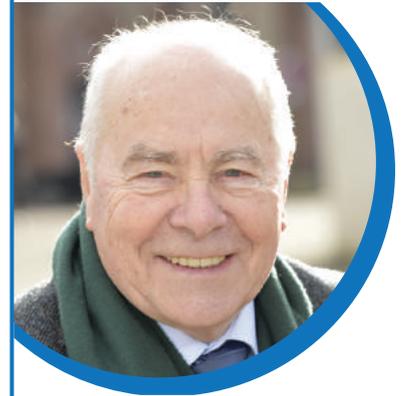
Les réalisations en collaboration avec d'autres partenaires (la Com Com, le Pays-PETR, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la Ville de Guebwiller, l'association Pro-Hugstein) sont en train d'être concrétisées. Elles avancent à leur rythme et sont prévues en 2018. Elles concernent la piste cyclable de Guebwiller au fond de vallée via le collège du Hugstein, la cristallisation et l'aménagement de notre site emblématique du Château du Hugstein, l'intégration de la voirie de l'Appenthal dans le domaine public.

Le Plan Local d'Urbanisme est approuvé (conseil municipal du 11 septembre 2017). Il a fait l'objet d'un recours de la part de quelques personnes sur la zone AUa1 de la Maison Mathias. Le tribunal administratif est saisi, la Commune a répondu et l'affaire passe en jugement au début du mois de septembre prochain.

2018 verra aussi les animations traditionnelles sur notre ban communal être reconduites sous la baguette de notre Office Municipal des Sports et de la Culture, avec une action spéciale de notre Petit Montmartre Buhlois par la venue de la République de Montmartre Parisien les 2 et 3 juin prochains à Buhl.

La journée citoyenne, une réussite de 2017, est reconduite au mois de juin. Nous comptons sur tous les Buhloises et Buhlois pour en faire un moment de travail, d'échanges et de convivialité.

Cette année 2018 sera ce que nous en ferons, dans le respect mutuel, dans le respect de notre environnement.



Fernand DOLL,
Maire de Buhl

« L'ensemble de vos élus et des services de la Commune de BUHL ont à cœur d'être à votre écoute, de vous accueillir, de vous servir et de vous offrir un cadre de vie agréable. »

**Le nouveau
site de la
commune est
en ligne :
ville-buhl.fr**

Résumé des conseils municipaux

27 Février
2017

INSTITUTIONS

La première réunion de l'année 2017 a vu l'arrivée d'un nouveau Conseiller Municipal, en remplacement de Monsieur Marc GIESSLER, qui a démissionné suite à son départ de BUHL pour raisons professionnelles. Monsieur Guy SCHULLER, déjà Conseiller Municipal lors du précédent mandat, était le suivant sur la liste de l'Entente Communale conduite par Monsieur le Maire, et c'est à ce titre qu'il a rejoint le Conseil Municipal.

Durant cette réunion, le Conseil Municipal a :

- approuvé la cession du véhicule Fourgon Pompe des Sapeurs-Pompiers, véhicule acquis par la Commune et qui n'est pas repris par le SDIS ;
- approuvé la cession d'un terrain de 2,28 ares en zone NA à un viticulteur pour favoriser l'accès à ses parcelles ;
- approuvé la création d'une servitude de passage entre la Commune de BUHL et l'acquéreur de l'ancienne école maternelle rue de la Paroisse pour accéder aux garages, suite à la demande du Juge du Livre Foncier dans le cadre de la vente de ce bâtiment ;
- approuvé l'attribution d'une subvention au profit d'une élève domiciliée à BUHL pour une classe de découverte organisée par l'Institut Champagnat.
- constaté qu'il n'y avait pas de charges transférées suite aux nouvelles compétences de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER au 1er janvier 2017 ;
- s'est opposé au transfert automatique de la compétence de gestion des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER ;
- approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2016 ;
- revu la composition des commissions et les représentations de la Commune dans les organismes extérieurs dans le cadre du remplacement de Monsieur Marc GIESSLER ;
- acté le principe d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Commune de BUHL et la Ville de Guebwiller dans le cadre des travaux de sauvegarde du château du Hugstein.

À la fin du Conseil, Maître KERN, avocat à la cour de Paris est venu expliquer et commenter le dossier SEMHA, portant sur l'aménagement du lotissement de la Gare et à propos duquel la Commune a un contentieux.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Corps des Sapeurs-Pompiers est départementalisé. Le nouveau Centre de Première Intervention Intégré de BUHL est joignable en composant le 18.



Caserne des sapeurs-pompiers

Résumé des conseils municipaux

INSTITUTIONS

Cette réunion portait essentiellement sur des points budgétaires avec notamment l'approbation du budget de 2017. Ainsi, le Conseil Municipal a :

- adopté les tarifs d'un camp d'adolescents qui se déroulera durant l'été en forêt d'Orient (Aube) dans le cadre de l'accueil de loisirs.
- adopté les montants des subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles qui seront versées aux associations au titre de 2017. Ces montants ont été étudiés en amont lors d'une réunion de la commission OMSC ;
- adopté les taux d'imposition 2017 ;
- approuvé d'une part le montant de la participation de la Commune de Buhl dans le cadre de l'opération « lotissement de la gare » réalisé avec la SEMHA (aujourd'hui CITIVIA) et d'autre part la réalisation d'un prêt de 101 000 euros à court terme (5 ans) auprès de la Caisse d'Epargne pour payer cette participation. (4 conseillers de la liste « AGIR POUR BUHL » se sont abstenus, en déclarant ne pas assumer ce dossier) ;
- approuvé une autorisation de programme de 3 ans pour la réalisation de la piste cyclable dans l'ensemble de la traversée de Buhl depuis Guebwiller ;
- approuvé le budget 2017 (4 conseillers de la liste « AGIR POUR BUHL » se sont abstenus).

Dans le cadre des travaux de sauvegarde du château du Hugstein le Conseil Municipal a :

- approuvé une autorisation de programme de 3 ans ;
- approuvé une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Guebwiller, co-propriétaire du château ;
- approuvé des demandes de subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et auprès de la Région Grand Est.
- en fin de séance Monsieur le Maire a remercié Quentin BRUNOTTE, Directeur Général des Services qui quittera Buhl pour prendre des fonctions similaires à la Ville de Huingue.

27 MARS
2017

Le budget primitif 2017 a été voté à l'équilibre à hauteur de :

2 507 323€
en fonctionnement et
1 635 832€
en investissement.



Château du Hugstein

Le Conseil Municipal a approuvé les travaux de sauvegarde du château du Hugstein.



Résumé des conseils municipaux

11 JUIN
2017



Ecole Maurice Koechlin

*Tout au long de l'année
les écoles font l'objet
de travaux d'entretien
et d'investissement
pour le bien être des
élèves.*

Lors de cette réunion dont l'ordre du jour était restreint, le Conseil Municipal a :

- adopté les tarifs applicables pour les accueils de loisirs de l'été ;
- fixé les nouveaux barèmes des indemnités des élus
- et approuvé la vente d'un terrain de construction d'une surface d'environ 6 ares à détacher de la propriété communale sise à côté de l'ancien centre social.

Sous le point informations diverses ont notamment été évoqués :

- le succès de la première journée citoyenne
- l'enquête publique en cours concernant le PLU
- les nouveaux aménagements de rythmes scolaires et les contraintes d'organisation et financières liées notamment au Projet d'Education Territoriale signé pour une période de 3 ans, soit jusqu'en 2018.

A la suite de ce conseil, une concertation organisée avec le corps enseignant et les familles a fait ressortir une large majorité en faveur de la semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

**lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30**

Ces horaires doivent être validés par le Conseil Municipal , les Conseils des deux écoles et l'Inspection d'Académie au courant du premier trimestre 2018 pour être applicables à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Terrain ancien centre social



Résumé des conseils municipaux

INSTITUTIONS

Pour ce Conseil Municipal de rentrée, l'assemblée a été invitée à se prononcer sur quelques points dont le plus important consistait en l'adoption définitive du PLU, document prévoyant le devenir de notre commune du point de vue de l'urbanisme, qui a été approuvé à une majorité de 18 voix, 4 conseillers ayant voté contre.

Les conseillers municipaux ont également :

- modifié le tableau des effectifs en créant deux nouveaux emplois, l'un d'adjoint technique pour compléter l'équipe du Centre Technique (suite aux départs en retraite de deux agents et au non renouvellement par l'Etat des Contrats Aidés dont bénéficiait la Commune), l'autre d'adjoint d'animation pour le Périscolaire pour répondre aux normes d'encadrement des enfants accueillis et également suite à la suppression des Emplois Aidés.

- adopté les critères du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP qui s'appliquera à la place de celui dont bénéficie actuellement le personnel et qui va disparaître ;

- approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER, suite à la prise de nouvelles compétences ;

- approuvé l'adhésion de la ville de Héisingue au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin ;

- approuvé l'intégration de la voirie du Lotissement de l'Appenthal dans le domaine public de la Commune ;

- eu communication des rapports d'activités 2016 de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER et de FLORIOM ;

- voté une subvention pour un cadeau et une participation à la réception offerte à l'occasion du départ du Curé Damien MOGLO ;

- revu et rassemblé dans un document unique les tarifs de l'ensemble des prestations proposées dans le cadre du périscolaire et des accueils de loisirs, de même que pour les locations de salles communales, les droits de photocopies et droit de place du marché de l'Avent, cela dans le cadre des régies de recettes communales, à la demande du Trésorier.

11 SEPTEMBRE 2017

*Un photocopieur est à la disposition des administrés en libre-service
Une copie vous coûtera 0.20 € en A4 et 0.40 € en A3.*



Départ du Père Damien Moglo

Nouvelle zone pour résidence séniors



27 NOVEMBRE
2017

Depuis le 1^{er} octobre 2017, le Père Robert BONAN, est le nouveau Curé de la Communauté de Paroisse St Pirmin du Haut-Florival. Une célébration d'accueil a eu lieu le dimanche 22 octobre en l'église St Jean-Baptiste de Buhl. Il est installé au Presbytère de Lautenbach.



Arrivée du Père Robert Bonan

Résumé des conseils municipaux

Après l'adoption du PLU au mois de septembre dernier, les conseillers municipaux ont adopté à l'unanimité l'instauration au profit de la Commune :

- du Droit de Préemption Urbain sur les zones urbaines et à urbaniser, permettant ainsi d'être, le cas échéant, maître de l'urbanisation dans le cadre de cessions d'immeubles, en fonction des projets communaux.
- de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles. Cette taxe de 10 % sur 2/3 du prix de cession s'applique sur une première cession intervenue après le classement en terrain constructible. De nombreuses conditions notamment si le terrain est constructible depuis plus de 18 ans, ou si le prix de cession est inférieur à 15 000 € ou à trois fois le prix d'acquisition, viennent encadrer l'application de cette taxe.

En matière budgétaire le Conseil Municipal :

- a adopté cette décision modificative de réajustements de crédits qui se solde au final par une diminution de 11 300 € de crédits d'investissement, certaines opérations prévues en 2017 étant reportées ;
- a adopté une décision modificative d'un montant de 41 310,91 € relative à des travaux en régie. Il s'agit d'une opération de valorisation du travail effectué par les services techniques qui ont pour but d'augmenter la valeur de l'actif de la Commune. Ainsi 20 871,83 € de fourniture et 20 439,08 € de main d'œuvre peuvent être transférés de la section de fonctionnement vers celle d'investissement. Si cette procédure existe depuis longtemps dans la comptabilité, son application à BUHL est une nouveauté ;
- a voté différents tarifs dont certains dataient du passage à l'€uro, notamment celui des concessions au cimetière ;
- a approuvé le versement de deux subventions, l'une au Conseil de Fabrique de Buhl pour l'organisation de la réception à l'occasion de l'arrivée du nouveau Curé de la Communauté de Paroisses St Pirmin, l'autre pour une classe de découverte organisée par l'Institution Champagnat à laquelle participe un élève originaire de BUHL ;
- a approuvé une convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération ;
- a approuvé les devis forestiers présentés par l'ONF pour 2018, devis qui ont été préalablement discutés en Commission des Forêts.

Résumé des conseils municipaux

**27 NOVEMBRE
2017**

INSTITUTIONS

Le conseil a également acté le retrait du Groupement de Coopération Médico-Sociale, Groupement auquel la Commune avait adhéré en 2008 par la souscription d'une part sociale, dans le cadre de la création d'une résidence seniors à BUHL. Ce projet n'a finalement pas vu le jour.

Sous le point divers, certains Conseillers ont soulevé le fait que des crédits avaient été réservés, pour réaliser, dès le début de l'année 2017, la réfection de deux routes. Un an plus tard, les travaux n'ont pas démarré. Monsieur le Maire répond que dans le cadre de la prise de la compétence eau par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER au 1^{er} janvier 2018, il ne fallait pas se précipiter, les travaux afférents au réseau d'eau potable seront à sa charge.

Concernant la réalisation d'un plateau sportif attenant au groupe scolaire et périscolaire Monsieur le Maire précise que la Commune n'est toujours pas propriétaire des terrains, mais que l'école bénéficie d'aménagements ludiques.

Avant la clôture de cette séance, Madame Sylvie KRAFT a pris la parole pour confirmer qu'elle quittera BUHL à la fin de l'année pour raisons professionnelles et que par conséquent elle venait d'assister à son dernier Conseil Municipal. Elle remercie toute l'équipe qui lui a permis de vivre une expérience enrichissante.

La compétence eau potable relève de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER à compter du 1^{er} janvier 2018.



Aménagements paysagers



Une haie vive a été plantée à l'entrée ouest de BUHL entre la RD430 et la rue Florival

De nouveaux aménagements paysagers ont été réalisés en régie. Plantations arbustives et pierres minérales ont été implantées pour redonner une nouvelle harmonie visuelle tout en facilitant l'entretien et en limitant l'arrosage.



Aménagement au feu vers l'entrée de Buhl



Aménagement butte de l'Eglise



Aménagement devant la salle de gymnastique

Travaux de voirie

La rue du Trotberg



Pendant les travaux



Cette portion de rue a été aménagée aux normes actuelles notamment en ce qui concerne les réseaux. Elle participe à la future liaison entre la trame verte de Guebwiller et la piste cyclable qui rejoint Lautenbach.

PROJETS ET REALISATIONS



Mur de soutènement pour élargir la voirie et reprendre l'écoulement des eaux pluviales



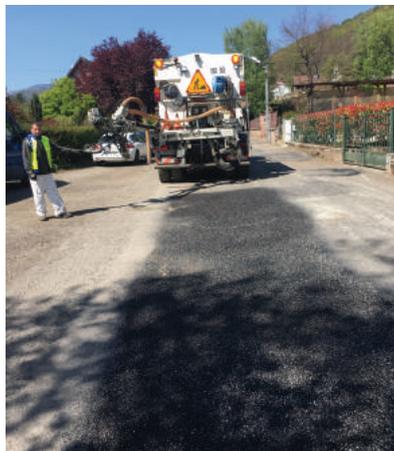
Réalisation d'un îlot avec palissade, pierres en grès et pose d'un mât d'éclairage public

La rue de la Forêt



La rue de la Liberté

Mise en œuvre d'enrobé projeté



Les deux chantiers de la rue du Trotberg ont coûté 158 230 € et une subvention de 4298 € a été perçue.

Soutien aux associations

Tout au long de l'année les services municipaux aident les associations locales que ce soit pour l'entretien de leurs locaux, de nouvelles installations ou pour l'organisation de leurs manifestations.



Réalisation d'un point de lavage extérieur au FC BUHL



Mise en place d'un cabanon - zone avicole du Montag



Travaux de peinture et réalisation du comptoir d'accueil - salle de gymnastique

Travaux en régie

Les services techniques assurent toute l'année l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, du cimetière, des espaces verts, des chemins du vignoble.

Au titre de 2017 plus de 41 000 € de travaux ont ainsi été réalisés pour la mise en valeur du patrimoine communal.



L'équipe du centre technique municipal

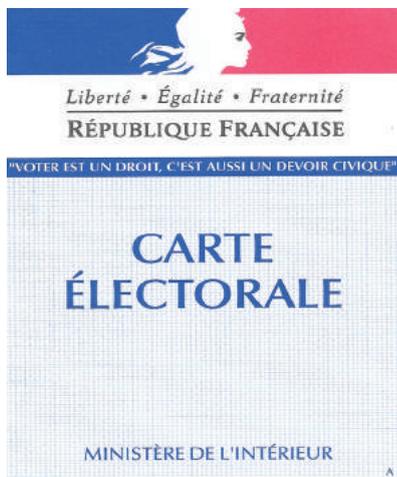


Mise en place de rideaux sur la façade de l'école Koechlin confectionnés gracieusement par une citoyenne buhloise.



Une nacelle est souvent nécessaire pour réaliser des travaux en hauteur. Ici taille des arbres au Cercle.

1172 heures de tonte et de débroussaillage ont été réalisées en 2017 pour les espaces verts, les terrains du stade, le cimetière et les chemins du vignoble.



Tout jeune Français doit se faire recenser à 16 ans afin d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

12

Inscription liste électorale

Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale sont reçues tout au long de l'année pour une prise en compte l'année suivante.

Les personnes nouvellement domiciliées en notre commune, les jeunes atteignant l'âge électoral (18 ans) peuvent donc effectuer cette démarche à l'accueil de la Mairie.

Les citoyens qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune depuis la délivrance des dernières cartes d'électeurs doivent également le signaler afin de mettre à jour le fichier des électeurs, effectuer le cas échéant le changement de bureau de vote, éditer une nouvelle carte électorale. L'envoi de tous les courriers liés aux opérations électorales dépend de ces mises à jour.

Par ailleurs, un grand nombre d'électeurs est encore persuadé que l'inscription sur la liste électorale de sa commune se fait automatiquement. Il faut le redire : cette inscription doit tout au contraire être personnellement sollicitée.

Médaille de la famille française

Peuvent obtenir cette distinction au titre de la promotion de la fête des mères, les personnes qui ont élevé plusieurs enfants dont l'aîné doit avoir plus de 16 ans :

- Médaille de Bronze : 4 ou 5 enfants
- Médaille d'Argent : 6 ou 7 enfants
- Médaille d'Or : 8 enfants ou plus

Renseignements : UDAF du Haut-Rhin, 7, rue de l'Abbé Lemire - CS 30099 - 68025 COLMAR cedex Tél : 03 89 30 33 12.

Recensement citoyen

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est indispensable et vous donne des droits. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours, votre permis de conduire et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la Défense. Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le Bureau du Service National de Strasbourg : 42, rue Lauth – BP 41036 – 67071 STRASBOURG cedex tél : 03 90 23 37 52

Plan canicule

Un dispositif d'alerte et d'urgence, dit « plan vermeil » est toujours mis en place dans le département. L'une des missions de ce plan consiste à repérer les personnes âgées ou handicapées, vulnérables ou isolées, résidant à leur domicile, pour pouvoir leur porter conseil et assistance afin qu'elles se protègent de la chaleur en cas de canicule. Toute personne correspondant à ce profil peut se signaler en mairie et communiquer ses coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence), afin qu'elle puisse être contactée prioritairement en cas de besoin.

Inscription en maison de retraite via « Trajectoire »

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite vous avez accès au site internet « Via trajectoire » qui propose à toute personne à la recherche d'une place en maison de retraite :

- Un annuaire national des maisons de retraite,
- Une aide pour trouver des établissements répondant à vos critères,
- Le formulaire unique national de demande d'admission
- La transmission sécurisée des données médicales.

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

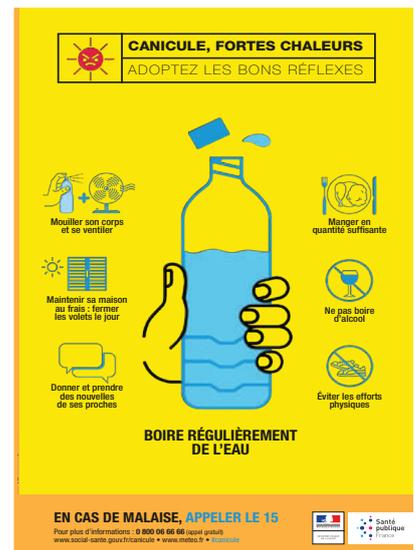
Prévention contre le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Tous les ans avec le début de l'automne et la reprise de la période de chauffage, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence et sont responsables d'une centaine de décès. Elles sont le plus souvent liées à un défaut de fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudière, cuisinière...), un manque d'aération et de ventilation. Il en est de même pour l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint. Pour éviter ces risques, un certain nombre de gestes doivent être adoptés et mis en pratique tout au long de l'hiver. L'information sur ces gestes simples, mais essentiels, doit encore être renforcée auprès du public. Vous pouvez télécharger les brochures sur le site internet de la Préfecture www.haut-rhin.gouv.fr et adresser toute demande complémentaire au Service interministériel de Défense et de Protection Civile

Défibrillateurs

Un appareil est mis à la disposition des habitants, en cas d'urgence, en façade de la mairie.

Deux autres défibrillateurs sont installés l'un à la salle de gymnastique, l'autre au Cercle et sont accessibles en cas de nécessité pour les personnes présentes dans ces bâtiments.



Des formations « Prévention et Secours Civiques », sont organisées régulièrement par l'Association Florivalienne de Secourisme. Les techniques de réanimation cardio-pulmonaires et l'utilisation d'un défibrillateur y sont expliquées. Contact : afsbuhl68@gmail.com Tél. 06 79 10 02 57



Réglementation relative aux bruits

Pour la tranquillité de tous, je limite les nuisances sonores.

Pensez à votre voisinage, à ceux qui travaillent en poste et au juste repos de tout un chacun.

L'arrêté municipal n° 57/2002 du 25 juillet 2002 règlemente les travaux de bricolage et d'entretien effectués par les particuliers (tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur ...).

Tous ces travaux sont uniquement autorisés :

- Du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Les dimanches et jours fériés : les travaux sont interdits

Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport

Attention aux délais d'obtention des pièces d'identité :

Anticipez vos demandes.

Seules les villes dotées du matériel digital pour le traitement biométrique ont la possibilité d'enregistrer les dossiers de CNI et de passeport : seulement quelques communes dans le Haut-Rhin, dont GUEBWILLER, CERNAY, ENSISHEIM, ROUFFACH, WITTENHEIM.... en sont équipées .

Il convient de prendre rendez-vous à la mairie où vous souhaitez déposer votre demande et retirer votre pièce d'identité.

Pour établir une CNI :

- Formulaire CERFA n°12100*02 dûment complété & signé www.service-public.fr
- Justificatif de domicile de moins d'un an (facture eau, électricité, ordures ménagères, PAS D'ECHEANCIER)
- CNI 10+5 : renouvellement anticipé possible dès lors que la personne est en mesure de justifier de son intention de voyager à condition qu'elle ne soit pas titulaire d'un passeport valide (titre de transport, réservation d'une agence de voyage ou d'hébergement, attestation de l'employeur pour les personnes amenées à travailler à l'étranger.
- 1 photo (moins de 6 mois) aux normes
- Ancienne cni ou passeport
- Acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander au lieu de naissance)
- En cas de modification d'état civil :
Acte de mariage (moins de 3 mois)
Acte de décès (moins de 3 mois)
Jugement de divorce

Pour établir un passeport :

- Formulaire CERFA n°12100*02 dûment complété & signé www.service-public.fr
- Justificatif de domicile de moins d'un an (facture eau, électricité, ordures ménagères PAS D'ECHEANCIER)
- Timbre fiscal de 86 € pour une personne majeure
De 42 € pour les mineures de 15 à 17ans
De 17 € pour les mineures de 0 à 14 ans

www.haut-rhin.gouv.fr-demarchesadministratives Site à consulter pour la marche à suivre et les pièces à fournir concernant les CNI, les passeports, le permis de conduire et les cartes grises :

Entretien des trottoirs et des caniveaux

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage hebdomadaire des rigoles et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations.

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont priés de déneiger leur trottoir et de maintenir l'accès aux boîtes aux lettres. En effet les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque cet accès n'est pas dégagé. Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir, si besoin, des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.



« Bien vivre ensemble est l'affaire de tous et de chacun »

VIE PRATIQUE

Elagage

Nous constatons que beaucoup de haies, arbustes et arbrisseaux débordent sur le domaine public (trottoirs) et empêchent la circulation normale des passants. Un élagage régulier de ces ornements, par ailleurs, souvent harmonieux, contribuerait à l'embellissement de votre propriété. La municipalité déploie beaucoup d'efforts pour rendre plus agréable notre village (fleurissement, espaces verts). Nous vous demandons donc un peu plus d'implication à cette action de propreté et de sécurité qui est l'affaire de tous dans le sens où votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

Déjections canines

Pour la propreté du village, (trottoirs et espaces verts notamment), il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas abandonner sur la voie publique les déjections de leur animal de compagnie. De petits sachets destinés à les ramasser sont disponibles gratuitement dans différents endroits. Merci d'avance pour votre compréhension.



11 distributeurs de sacs d'hygiène canine et poubelles sont répartis sur l'ensemble de la Commune

Stationnement

En ce qui concerne le stationnement des véhicules sur les trottoirs, il est rappelé une nouvelle fois, que cette pratique est formellement interdite. En cas d'accident, la responsabilité du contrevenant est entièrement engagée. Seuls sont autorisés les stationnements sur les places définies qui ont fait l'objet d'un marquage sur la chaussée.



UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !

ARNOLD Renée
COQUELLE Elisabeth
FABIAN Marthe
FREY Marie-Claire
HOSENLOPP Odile
MARCILLE Marie-Louise
WENTZEL Marie-Pierre
LOEWERT Marianne et Patrick

Un nouveau service de Transport à la Demande (TAD) fonctionne depuis le 1^{er} janvier.

Lutte contre le cancer

La quête à domicile organisée au profit de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin s'élève à 6399 €uros pour l'année 2017 grâce à la générosité des habitants de BUHL.

La commune remercie chaleureusement les quêtes bénévoles pour leur disponibilité ainsi que les donateurs pour leur accueil et leur soutien à la lutte contre le cancer.

Grâce à vous, le comité peut maintenir et développer une lutte efficace contre la maladie dans notre département.

Comme l'an passé, dans un souci d'économie, les reçus fiscaux sont distribués par les quêtes.

COM COM BUS

A compter du 1^{er} janvier 2018, le COM COM BUS est remplacé par un service de TAD (Transport A la Demande) qui fonctionne de la manière suivante après inscription :

Accessible aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite ;

Accessible aux jeunes de 10 à 18 ans uniquement le mercredi après-midi pour les activités sportives ou culturelles ;

Les véhicules circulent de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi et de 8 heures à 12 heures le samedi ;

La prise en charge et la dépose des usagers s'effectuent de porte à porte sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER ;

Le carnet de 10 tickets coûte 35 € et le ticket à l'unité coûte 4 €.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 03 89 62 56 10.

Nouveau Site de la Commune

Retrouvez toutes les informations utiles concernant la commune, les services à la population, les commerces, l'histoire de BUHL sur :

ville-buhl.fr

VIE PRATIQUE



Exposition 1^{ère} Guerre Mondiale

Dans le cadre du centenaire de la fin du conflit de la Première Guerre Mondiale, le Pays d'Art et d'Histoire a lancé un appel aux différentes associations susceptibles d'organiser des manifestations commémoratives sur le territoire de la CCRG.

Dans cette optique, des associations culturelles du Florival (Société d'histoire de Guebwiller, l'Association S'Lindeblätt, le Cercle Cartophile et l'Association des Amis du Retable) travailleront en collaboration pour proposer une exposition commune qui aura lieu du 10 au 16 novembre 2018 au cercle à Buhl, sur la thématique « La Guerre 14/18 dans le Florival ».

Pour rendre cette exposition plus ludique, l'Association « Les Amis du Retable » fait appel aux Buhlois qui seraient détenteur d'objets de toute nature (originaux ou retravaillés par les militaires) qui rappelleraient cette épisode de la vie du village. Il va de soit que le prêt des ces objets sera mis sous clé dans des vitrines et fera l'objet d'un reçu établi en double exemplaire.

Merci d'avance à toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir dans cette démarche.

Contact : Patrick Loewert 03 89 76 45 56

**du 10 au 16 novembre 2018
au cercle à Buhl**

Entrée des troupes françaises à Guebwiller



Ecole des filles sinistrée à Buhl



Fleurissement

La commission a découvert à nouveau cette année un fleurissement de qualité avec de superbes compositions harmonieuses très hautes en couleur réalisé par les habitants dans chacune des catégories : maison avec jardin, balcons, balcons collectifs et commerce.

Merci à l'équipe des services techniques de la commune pour l'attention et les soins apportés au fleurissement communal.

Un grand merci et toutes nos félicitations à tous les particuliers pour leur investissement.



Fleurissement printanier



Fleurissement estival



VIE PRATIQUE

La journée citoyenne

Merçi !

Tous ensemble, nous avons réussi la première journée citoyenne intergénérationnelle le 20 mai 2017 grâce à l'élan de solidarité et de générosité de chacun et de chacune d'entre vous. En effet, 126 personnes, adultes, enfants et adolescents ont participé à cette belle aventure humaine.

De nombreux chantiers ont été réalisés à différents endroits du village : débroussaillage, taille de haies, plantations de massifs, pose de paillage et de plaquettes en bois, désherbage manuel et gravillonnage au cimetière, travaux de terrassement, travaux de peinture, entretien des berges de la Lauch, travaux de maçonnerie, nettoyage du petit patrimoine, ramassage de déchets, organisation du repas, reportage photos, ateliers pour les enfants

Bref un travail colossal.

Un grand bravo aux enfants pour les beaux sujets réalisés lors de cette journée.

A travers ces chantiers, les participants ont partagé leurs compétences, leur savoir-faire pour contribuer à améliorer le cadre de vie de notre commune.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués avec générosité ; une belle mobilisation au service de belles réalisations.

Un grand merci au personnel des ateliers municipaux pour la préparation des divers chantiers et pour leur implication.

Un grand merci à nos différents partenaires pour leur soutien.

Suite au succès rencontré lors de cette première journée et aux échos très positifs, nous proposons de reconduire cette journée citoyenne le **samedi 9 juin 2018**.

Vous pouvez dès à présent nous transmettre vos idées et propositions de chantier.

La journée se déroulera de la manière suivante :

- Accueil des participants à 8h00
- Collation (café, brioche)
- Départ vers les différents sites aux alentours de 8h30
- Retour à la salle de gymnastique où un repas sera offert à tous les participants inscrits (aux alentours de 12h30)
- Vers 14h, retour sur les chantiers
- Fin de la journée et verre de l'amitié à 16h30.

Plusieurs chantiers vous sont proposés sur le formulaire de participation joint au présent bulletin qui sera à compléter et à retourner à la Mairie de Buhl.

Une réunion de préparation aura lieu avec les participants inscrits. Pour les personnes qui ont participé à la dernière journée citoyenne, pensez à mettre votre tee-shirt.



Rendez-vous fixé aux ateliers municipaux.

Cette journée se déroulera le samedi 9 juin 2018 de 8h à 16h30.



Travaux effectués lors de la journée citoyenne du 20 mai 2017



VIE PRATIQUE



Collecte des déchets

Biodéchets : le mercredi chaque semaine (bacs à sortir le mardi soir)
Ordures ménagères résiduelles : le mercredi des semaines impaires (bacs à sortir le mardi soir)
Tri : chaque semaine le jeudi (sacs à sortir le mercredi soir)

Ramassage des déchets encombrants pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite directement à domicile : contacter la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER service environnement : tél : 03 89 28 59 90



VIE PRATIQUE

Horaires déchèteries

| DÉCHÈTERIE DE BUHL | | |
|--|-------------------|-----------------------|
| Période | Jours | Horaires |
| HIVERNALE (du 1 ^{er} novembre au 31 mars) | Lundi et mercredi | FERMÉ |
| | Mardi et Jeudi | 9h - 12h et 14h - 17h |
| | Vendredi | FERMÉ |
| | Samedi | 9h - 17h |
| ESTIVALE (du 1 ^{er} avril au 31 octobre) | Lundi au vendredi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| | Samedi | 9h - 18h |

| DÉCHÈTERIE DE SOULTZ | | |
|--|-------------------|-----------------------|
| Période | Jours | Horaires |
| HIVERNALE (du 1 ^{er} novembre au 31 mars) | Lundi et mercredi | 9h - 12h et 14h - 17h |
| | Mardi et Jeudi | FERMÉ |
| | Vendredi | 9h - 12h et 14h - 17h |
| | Samedi | 9h - 17h |
| ESTIVALE (du 1 ^{er} avril au 31 octobre) | Lundi au vendredi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| | Samedi | 9h - 18h |

Défi Ressourcerie

DEFI Ressourcerie récupère vos objets (mobiliers, jouets, livres, etc) encore réutilisables, les remet en état et les revend dans sa boutique solidaire.

Ouverture et réception des dons :
 Mercredi, vendredi et samedi
 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

25 route d'Issenheim 68360 SOULTZ
 Tél : 03 89 76 83 93
www.association-defi-68.fr
 defiensemblier68



Possibilité de dépôt en déchèterie de Buhl dans le caisson spécifique Ressourcerie.

**Un déchet évité, un emploi favorisé,
 un usager sensibilisé, un client heureux**

Collecte de déchets d'amiante et de fibrociment en déchetterie

A partir du 1^{er} janvier 2018 :
Dépôt sur rendez-vous et uniquement à la déchetterie de Buhl



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER
www.cc-guebwiller.fr

Pour toute question
Contactez le service
Environnement
Téléphone :
03 89 28 59 90
Mail : environnement@cc-guebwiller.fr

Comment ça fonctionne?

Pour répondre à l'évolution de la réglementation, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) modifie les modalités de collecte de l'amiante en déchetterie au 1er janvier 2018. Vous trouverez, ci-après, les informations pratiques pour vous permettre d'en bénéficier.

Qui peut accéder à ce service?

L'ensemble des usagers du territoire de la Communauté de Communes, particuliers et professionnels, remplissant les conditions définies par le règlement des déchèteries.
Règlement consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes :

www.cc-guebwiller.fr/accueil/vie-pratique/gestion-des-dechets

Les professionnels de travaux de désamiantage ne sont pas éligibles à ce service. Ils doivent disposer de leur propre filière d'élimination.

Modalités pratiques

Pour déposer des déchets d'amiante en déchetterie, contactez le service Environnement par téléphone au 03.89.28.59.90. Une prise en charge qui s'effectuera en deux étapes :

1^{er} rendez-vous : Au service Environnement :

- Un agent de la CCRG vous fournira tout d'abord un contenant spécifique pour vos déchets amiantés, normé et homologué, dont le volume répondra à vos besoins
- Il vous informera ensuite des conditions de dépôt et vous sensibilisera aux précautions d'usage à prendre et à la réglementation
- Un rendez-vous sera enfin fixé en vue de votre dépôt en déchetterie

2^{ème} rendez-vous : A la déchetterie de Buhl :

Dépôt de votre contenant « amiante » fermé de façon hermétique. Seuls les contenants fournis par la CCRG seront acceptés.

Tout apport de déchets amiantés sans rendez-vous ou sans conditionnement conforme au règlement des déchèteries sera refusé.

L'amiante constitue un danger lorsque ses fibres se retrouvent dans l'air et que nous les respirons.



Vous avez une idée, vous êtes responsable d'une association, maire d'une commune, agriculteur, chef d'entreprise ou particulier...

Plus de 1 000 000 € à attribuer

Afin de donner un coup de pouce aux idées innovantes de notre territoire, les élus du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon se sont associés pour porter ensemble un programme européen (LEADER). Il s'agit avant tout de soutenir financièrement des projets locaux qui visent à dynamiser notre territoire.

Quels projets peuvent être financés ?

Services et commerces de proximité jusqu'à 150 000 € ?

Quelques exemples :

- Campagne de communication pour un nouveau commerce
- Infrastructures : pôles multi-activité, commerces, activités favorisant la transition énergétique et l'économie circulaire
- Applications et site internet
- Moyens de transports : vélos, vélos électriques, transport à la demande, véhicule électrique de service
- Infrastructures intermodales : parking relais et vélos, aire d'auto-partage, borne rechargement électrique, abris et stationnements, services de location/achats

Projets touristiques jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

- Valorisation des ressources touristiques et patrimoniales
- Nouveaux hébergements et nouvelles activités de loisirs
- Equipements et infrastructures : hébergements, aires de camping-car, espaces d'accueil et d'information, activités touristiques et patrimoniales, activités de loisirs, aire de pique-nique...
- Formations des prestataires touristiques
- Etudes de faisabilité pour de nouvelles activités

Projets agricoles jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

- Etudes, équipements et aménagements : filières lin, soja, chanvre, agrobiologie, fruit et légume
- Formation collective : performance de la production, mutualisations, complémentarités entre filières, nouveaux modes de commercialisation
- Etudes préalables : point de vente collectif ou itinérant, restauration collective, drive fermier
- Communication et valorisation des produits locaux
- Investissements dans des modes de commercialisation : site internet, marchés, distributeurs, équipements des fermes auberges, AMAP.

Une idée ?
Une question ?
Un seul contact !

Tél. : 03 89 83 71 90

Mail : leader@rhin-vignoble-grandballon.fr

Plus d'infos :

www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les frais liés à ce changement de compteur sont entièrement pris en charge par ENEDIS, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Pour toute question, un numéro LINKY est à votre disposition : 0800 054 659

ENEDIS (ERDF) communique

ERDF, devenue Enedis, est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Enedis amène l'électricité dans chaque foyer grâce au câble électrique qui arrive chez vous, aux postes électriques et au compteur d'électricité.

Enedis procède actuellement à la modernisation des compteurs d'électricité. Aujourd'hui, nous délivrons une électricité de bonne qualité au sein de chaque foyer, mais les besoins évoluent. En effet, la société change et nous devons adapter votre réseau électrique à ces évolutions.

Les compteurs communicants sont nécessaires pour l'avenir des réseaux électriques. Ils ouvrent les possibilités de produire et consommer différemment. Le réseau doit en effet se moderniser et devenir plus agile pour notamment intégrer les énergies renouvelables qui sont amenées à se développer largement. Les compteurs actuels sont incapables de gérer les nouvelles formes de consommation et production. Sans cette innovation, c'est la qualité de fourniture et de distribution d'électricité qui pourrait être remise en cause.

Au-delà de l'apport indispensable que représentent les compteurs communicants pour la distribution d'électricité à l'avenir, ces derniers signifieront également plus de confort, de services et d'économies pour les consommateurs.

La plupart des opérations pour lesquelles nous avons besoin aujourd'hui de prendre rendez-vous pourront être réalisées à distance sans dérangement et souvent à un coût moindre :

- Des relevés de consommation automatiques quotidiens à distance, permettant de ne plus avoir de factures estimées, sources de nombreuses contestations clients ;
- Des interventions rapides, en 24h sans rendez-vous : mise en service, modification de puissance, ... La Commission de régulation de l'énergie, a par ailleurs annoncé que de nombreuses prestations réalisées par Enedis (mise en service, augmentation de puissance, etc.) verront leur coût diminuer avec les compteurs Linky ;
- Un meilleur diagnostic des pannes et donc une réalimentation plus rapide des clients ;
- Une protection des installations clients en cas de surtension sur le réseau.

De nouvelles offres tarifaires, mieux adaptées aux besoins des consommateurs pourront être développées par les fournisseurs, à l'image de l'offre Week-End actuellement proposée par un des fournisseurs pour les clients équipés de compteurs Linky.

Enfin, chaque foyer pourra visualiser de façon simple et pratique sa consommation d'énergie et ainsi mieux la comprendre pour mieux la maîtriser :

- Un accès sécurisé par internet qui permet une meilleure connaissance de ses consommations : mois par mois, jour par jour (avec historique) – il ne s'agit donc pas d'un suivi en temps réel ;
- Des comparaisons possibles avec d'autres foyers ;
- Possibilité de consulter sa courbe de consommation jusqu'à un pas de 30mn ;
- Possibilité de télécharger ses données de consommation ;
- Possibilité de donner son accord pour transmettre ses données à un tiers (fournisseurs d'énergie ou de service par exemple).

Zoom sur l'accueil de loisirs Périscolaire « Les p'tits potes »

Accompagner les enfants sur tous les temps libres autour du temps scolaire, telle est la mission confiée à l'équipe de 7 animateurs permanents du service Jeunesse et des deux maitresses de maison.

Cette année encore, ce service fait le plein puisqu'en moyenne, 85 enfants sont présents sur le temps de pause méridien, 40 le matin et 50 le soir. Le mercredi, 15 enfants sont présents en moyenne l'après-midi. Ce sont tous des enfants fréquentant l'école maternelle et l'école Koechlin de Buhl.

Cette année, l'équipe a choisi de faire un « retour aux sources », en créant un climat propice à la reconnexion avec les éléments naturels.

Les petits bonheurs simples, les jeux d'autrefois, les recettes de grand-mère, les chansons oubliées, les contes traditionnels tout se décline à l'infini pour le bonheur des petits et des grands.

L'art de vivre ensemble est aussi un axe majeur de projet et se traduit par des rencontres avec les familles : Petit déjeuner familial, soirée contes, jeux en famille, marche populaire, conférences...

En décembre dernier, les enfants se sont retrouvés à l'occasion d'un repas chic et festif, point final de ce premier trimestre bien rempli.

175 enfants issus de 122 familles ont fréquenté le périscolaire « Les p'tits potes »

VIE PRATIQUE



Zoom sur le séjour ados

En juillet dernier, 13 jeunes sont partis en camp ados au bord des lacs de la forêt d'Orient près de Troyes.

Ce séjour a été longuement réfléchi et préparé par les jeunes eux même ce qui a été une des clés de sa réussite. Les jeunes ont même vidé leurs greniers et tenu un stand au marché aux puces pour pouvoir faire des sorties supplémentaires !

- Les jeunes ont pu visiter la ville de Troyes et faire les magasins d'usine, passer une journée à Paris, pratiquer différentes activités sportives telles que l'accrobranche, le canoé, le catamaran, la sarbacane... Le séjour s'est déroulé sous tentes, au milieu de la nature et à la lueur d'un feu de camp.



25

Zoom sur le Conseil communal des jeunes (CCJ)

Le CCJ, mandature 2016-2018, qui se terminera cette année, fait le bilan de son fonctionnement. Même si des idées restent à l'état de projet et de réflexion, l'implication des jeunes a été réelle. Ils ont honoré les engagements pris. Le bilan reste positif et encourageant.

Projets renouvelés en 2017 :

- Participation aux cérémonies au monument aux morts.
- Opération pièces jaunes avec la collaboration des commerçants de la commune.
- Participation au Marché de l'Avent, avec vente de tombolas, grâce à la générosité des exposants et autres donateurs.
- Organisation des sorties jeunes du vendredi soir, une fois tous les deux mois (bowling, laser game ...)
- Organisation de la fête de la musique qui a remporté un franc succès avec son défilé, les activités pour les jeunes sur la place de l'école, la tenue de la buvette et petite restauration par le F.C.Buhl et un DJ pour animer la soirée dans une ambiance familiale et conviviale.

Lors de cette soirée une action solidaire sous forme de vente de pâtisseries, avait également été organisée par le CCJ, en faveur de l'association « Manger la vie ».

Nouveaux projets réalisés en 2017 :

- Visite des Restos du Cœur, avec la participation du périscolaire pour le dépôt de vêtements et jouets collectés.
- Participation à la journée citoyenne : ils étaient nombreux les jeunes du CCJ à se mobiliser autour de ce projet d'amélioration du cadre de vie de leur commune et à s'impliquer activement dans ce geste citoyen.
- La réalisation d'une boîte à livres, avec un frigo donné gracieusement, a pu être concrétisée. Avec la collaboration des services techniques pour la mise en place et la Boîte de Com pour la customisation d'après des propositions des jeunes. Une volonté et une motivation de l'ensemble du CCJ, d'agir pour la culture en donnant accès à toutes et à tous à la lecture, a permis au projet de voir le jour. La boîte à livres est basée, sur le partage gratuit et la confiance : chacun est libre de déposer un livre et d'en prendre un autre.

Une journée culturelle et pédagogique au Parlement Européen à Strasbourg est prévue pour clore ce mandat.

Date à retenir :
Fête de la musique en famille
vendredi 15 juin 2018



Bivouac sur les Crêtes



Inauguration de la boîte à livres



Atelier Equilibre

Chaque année, en France, 2 millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes d'une chute.

Beaucoup de ces chutes pourraient être évitées.

Vous êtes tombés ? Vous ne vous sentez plus à l'aise dans vos déplacements ?

Vous ne pensez pas pouvoir vous relever du sol après une chute ?

Vous avez besoin de conseils pratiques ?

Les « ATELIERS ÉQUILIBRE » sont des programmes de prévention labellisés dont les objectifs sont :

- Prévenir la chute
- Réassurer la stabilisation posturale
- Travailler les points cibles de l'équilibre (vue, oreille interne, sensations plantaires)
- Diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant aux personnes à se relever
- Apprendre à se déplacer en toute confiance
- Créer et renforcer le lien social.

PROGRAMME

Un atelier équilibre se compose :

- D'une réunion d'information pour sensibiliser les seniors sur l'incident « chute » et sur les facteurs de risque,
- D'une séance de tests individuels
- De dix séances collectives d'activités physiques hebdomadaires adaptées d'une heure
- D'une séance de tests individuels permettant à mesurer l'évolution des aptitudes de chacun.

Les séances collectives réunissent au maximum quinze personnes et sont encadrées par des animateurs sportifs, professionnels formés au concept ÉQUILIBRE.

Une conférence-débat animée par un médecin gériatre sera organisée au Cercle de BUHL afin de présenter le projet.



Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire dès à présent à l'accueil de la Mairie de BUHL.

**EVITER LES CHUTES,
TRAVAILLER SON ÉQUILIBRE,
GRACE A L'ATELIER ÉQUILIBRE**

Les manifestations communales 2017

Commémoration 8 mai



Marché aux fleurs



Remise des prix «fleurissons le Florival»



Marché de l'Avent



Fête de Noël de l'Age d'Or



Remise des prix du fleurissement de Buhl



Calendrier des manifestations 2018

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ASSOCIATIONS BUHLOISES ET LES MANIFESTATIONS :
www.omsc-buhl.fr

| DATE | MOIS | MANIFESTATIONS | ORGANISATION |
|--------------|-------------|---|--|
| 3 | Fév. | Election Carnaval Trio Royal | Association carnavalesque |
| 12 | Fév. | Connaissances du Monde | MJC |
| - | - | « <i>SPLENDEURS DES LACS ITALIENS</i> » | - |
| 18 | Fév. | Tournoi de belote | FC Buhl |
| 24-25 | Fév. | Carnaval à Buhl | OMSC |
| 26 | Fév. | Don du Sang au Cercle de 16h30 à 19h30 | Association donneurs de sang |
| 19 | Mars | Connaissance du Monde « <i>TRANSIBERIE II</i> » | MJC |
| 25 | Mars | Quiz de Pâques - zone du Montag | OMSC |
| 9 | Avril | Connaissance du Monde « <i>LES PYRENEES</i> » | MJC |
| 21 | Avril | Soirée Années 80 | FC Buhl |
| 28 | Avril | Soirée Carpes Frites | Amicale des Pêcheurs |
| 1 | Mai | Journée des châteaux forts d'Alsace | Pro Hugstein |
| 8 | Mai | Commémoration Guerre 39-45 <i>11h au Monument aux Morts</i> | Commune |
| 12 | Mai | Marché aux Fleurs | Commune |
| 19-20 | Mai | Exposition Maquettes au Cercle | MJC |
| 2-3 | Juin | Petit Montmartre Buhlois | OMSC |
| 9 | Juin | Journée Citoyenne | Commune |
| 15 | Juin | Fête de la Musique | CCJ |
| 20 | Juin | Don du Sang au Cercle 16h30 à 19h30 | Association donneurs de sang |
| 24 | Juin | Journée des jeunes aviculteurs - zone du Montag | Association Aviculture |
| 24 | Juin | Marché aux Puces | Union Chorale |
| 01 | Juillet | Fête de fin d'année de la Société de Gymnastique | Société de Gymnastique |
| 7-8 | Juillet | Tour du piémont Haut-Rhinois | MJC |
| 8-15-22-29 | Juillet | Visites du Retable de 15h à 17h | Amis du Retable |
| 5-12-19 | Août | Visites du Retable de 15h à 17h | Amis du Retable |
| 5 | Août | Après-midi Carpes Frites | Amicale des Pêcheurs |
| 15-16 | Sept. | Journée du Patrimoine | Amis du Retable / Pro Hugstein |
| 17 | Sept. | Don du Sang au Cercle de 16h30 à 19h30 | Association donneurs de sang |
| 22-23 | Sept. | Marche Populaire | Amicale S.Pompiers |
| 29 | Sept. | Soirée Carpes Frites | Amicale des Pêcheurs |
| 7 | Oct. | Concert Eglise de Buhl - | Union chorale |
| - | - | <i>Choeurs d'Hommes du Florival et Alliance</i> | - |
| 27 | Oct. | Soirée Halloween | FC Buhl |
| 10 au 16 | Nov. | Exposition au Cercle « <i>La guerre 14-18 dans le Florival</i> » | Amis du Retable - S'Lindeblätt - Sté D'Histoire et le Cercle Cartophile de Guebwiller |
| 11 | Nov. | Commémoration Guerre 14-18 <i>11h au Monument aux Morts</i> | Commune |
| - | - | | - |
| 17 | Nov. | Concert Annuel | Musique Harmonie |
| 24-25 | Nov. | Marché de l'Avent | Commune |
| 2 | Déc. | Téléthon - Trail et concert | MJC |
| 10 | Déc. | Don du Sang au Cercle de 16h30 à 19h30 | Association donneurs de sang |
| 16 | Déc. | Fête de Noël de l'âge d'or | Commune |

Les manifestations organisées par la l'OMSC en 2018



samedi 24 février à **15h**
Cavalcade des enfants



dim. 25 février à **15h**
Grande Cavalcade

dim. 25 mars
Quizz de Pâques
(zone d'élevage du Montag)

à **14h**



samedi 2 et dimanche 3 juin
Petit Montmartre Buhlois - Place de l'Église



Avec la participation de la République du Montmartre de Paris

15 Mariages ont été célébrés durant l'année écoulée

Jean Paul MARANZANA et Marie Joséphine ZIMMERMANN

Angelo DE SALVATORE et Christel FULHABER

Loïc Aloyse Max MAENDLEN et Lina SCALAMANDRE

René Pierre SCHMUCK et Anita MAHLER

Thomas GAUDIN et Julie WALLISER

Romain Morgan Denis THAMI et Sandra COSTA

Michel Joseph KURTZ et Lidwina JULIARTI PUSKINANDARI

Yannick Pascal Angelo PAPI et Karine Emilie GERBERON

Benjamin ORBAN et Anne-France Mathilde PACQUENTIN

Anthony COLASANTE et Elodie SOMMA

Arnaud Luc Christian GOAS et Joanna Krystyna BAJDA

Mikaël THAMI et Julia KELLER

Georges ROUGET et Nadia Suzanne UHL

Benjamin SIMON et Joy Ann CARLOS ARENAS

Julien Alain WERNER et Marilynne SCHUELLER

24 février

29 avril

06 mai

13 mai

27 mai

24 juin

01 juillet

15 juillet

08 sept.

09 sept.

23 sept.

23 sept.

07 oct.

24 nov.

25 nov.

2017



POPULATION



31

Naissances (+25)

13.01.2017

Lorenzo Patrick BLUM

Janvier **+1**

16.02.2017

Cesar REGO DA COSTA

Fév. **+3**

16.02.2017

Chiara GIANNUZZO

22.02.2017

Julia GUILLET

29.03.2017

Eva Rachel SALTZMANN

Mars **+1**

06.04.2017

Ethan PETITJEAN

Avril **+2**

17.04.2017

Vincent Philippe Christophe NOLL PENSERINI

17.05.2017

Victor SCHUELLER

Mai **+2**

26.05.2017

Elsa LACHENMAYER

05.06.2017

Solenn Océane LE DISSEZ

Juin **+1**

05.08.2017

Marius Jean SPRINGER

Août **+3**

23.08.2017

Julia Aline Julie BECHET

27.08.2017

Sacha HABECKER

03.09.2017

Valentina BURGIO

Sept. **+3**

04.09.2017

Mya SCHMUCK

13.09.2017

Tom HINDER

24.10.2017

Jean-Christophe Michel Luc VAUGARNY

Oct. **+2**

25.10.2017

Lya FILOGRANA

01.11.2017

Charlie Dominique Marie CALOGERO

Novembre **+4**

04.11.2017

Emilie RIBEIRO DA SILVA

05.11.2017

Mathys BUCARD

06.11.2017

Romeo Roger Alain BERTHOLAT

01.12.2017

Ros-Maria SETELLARI

Déc. **+3**

14.12.2017

Augustin Roland BRUN CIOLEK

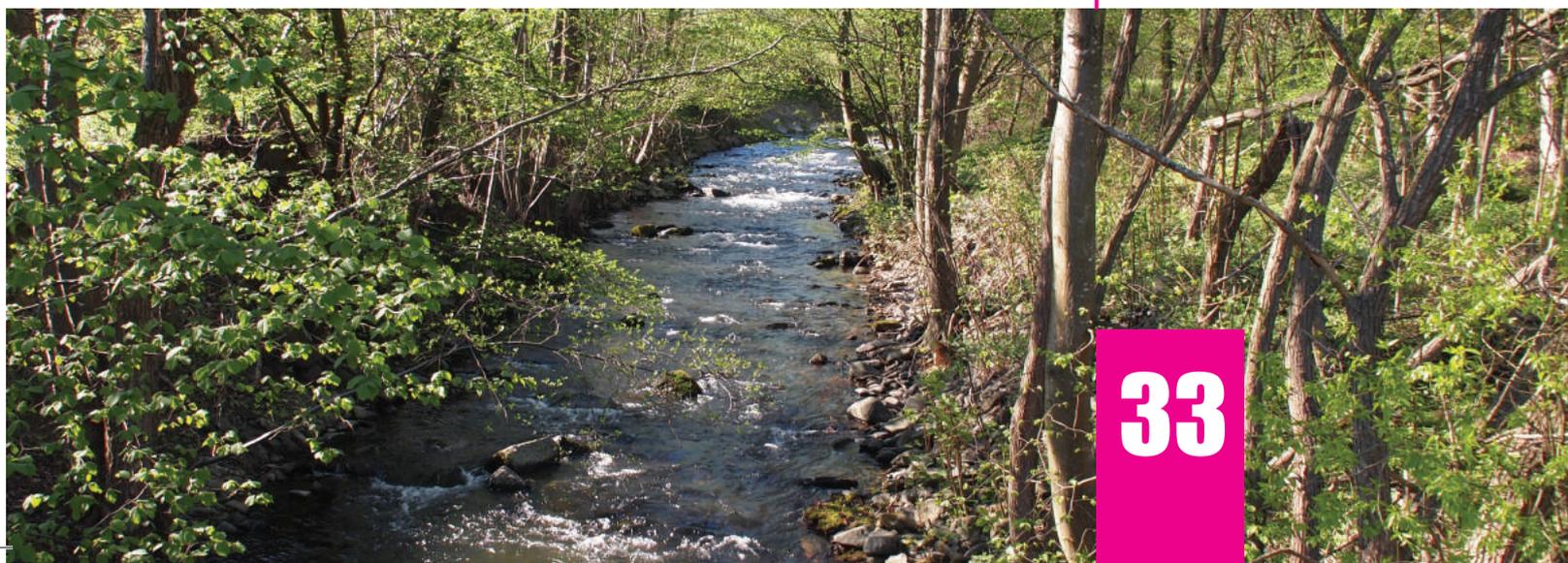
24.12.2017

Ewan WINTENBERGER

POPULATION

Décès

| | |
|----------|---|
| 02.01.17 | Maria WEISS |
| 08.01.17 | Etienne Paul PETER |
| 08.01.17 | Germaine REICH née STAHL |
| 14.01.17 | Germain Cyrille KLEIN |
| 21.01.17 | Claude Monique Germaine RISS née SCHUMACHER |
| 02.02.17 | Armand Albert FAHRER |
| 07.02.17 | Albert Marcel KEHL |
| 09.02.17 | Divo Albert Alphonse VOGEL |
| 27.02.17 | Giulio RUSSO |
| 16.03.17 | Anna SAENGER née BALERO |
| 16.03.17 | Gaetana FISCHETTI née NUZZO |
| 19.03.17 | Blanche Fernande MARCK née GLASER |
| 17.04.17 | Henri Fernand MERIAN |
| 18.04.17 | Paul André STOCKER |
| 04.05.17 | Dominique SCHMITT |
| 14.05.17 | Félix GONZALEZ |
| 23.05.17 | Emilie KUBAN née KEHL |
| 05.06.17 | Jean-Paul FREUDENREICH |
| 13.06.17 | Angelo ANASTASI |
| 16.07.17 | Myrtille SPIESS |
| 25.07.17 | Georges Jean LE MARREC |
| 04.08.17 | Arlette Marie Jeanne KOCH née MUNDINGER |
| 27.08.17 | Hélène Marie EGGEMANN née LEDIT |
| 31.08.17 | Roger Désiré GUILLEMANN |
| 15.09.17 | Marina SPEICHER née BANNWARTH |
| 26.10.17 | Nicole MANARA née BRUNET |
| 22.10.17 | Ruth Marthe WURMLINGER née KOZIOL |
| 13.11.17 | Claude Thérèse Marie CAFFIN née OUTREBON |
| 16.11.17 | Victor Camille Antoine WINTZENRIETH |
| 18.11.17 | Daniel DOELL |
| 25.11.17 | Yvonne PEDETTI née OSTERTAG |
| 25.11.17 | Augusta RITZENTHALER née MINATEL |
| 05.12.17 | Pierre Emile BOEGLER |
| 11.12.17 | Jeanne Thérèse Anna MOUGEOT née RIEHL |
| 13.12.17 | Lucien Joseph HEINRICH |



Grands Anniversaires 2018

80 ANS

(année 1938)

| | |
|-------|------------------------------------|
| 24.02 | Marie-Louise BOSSENS née MEYER |
| 28.02 | Madeleine KONING née CRUCHET |
| 07.03 | Danielle HESS née EHRHARD |
| 07.05 | Germaine MENDELEWSKI née MARANZANA |
| 13.06 | Jan KONING |
| 03.08 | Guy SCHMITZ |
| 13.08 | René KLEIN |
| 21.09 | Florine DEBENATH née CHRISTEN |
| 30.09 | Pascal GARGUILO |
| 17.10 | Jean-Paul WECK |
| 28.10 | François HERTZOG |
| 03.11 | Galiano UNFER |
| 15.11 | Elisabeth MULLER née ANCEL |
| 21.11 | Marie BRAUN née LICHTSTEINER |

85 ANS

(année 1933)

| | |
|-------|-------------------------------------|
| 18.01 | Jean-Jacques WIDMER |
| 25.01 | Henri GERTHOFFERT |
| 03.02 | Roger GAUVAIN |
| 07.02 | Jean-Paul SCHWINDENHAMMER |
| 17.02 | Fernand MUNSCH |
| 13.03 | Hélène HERMANN née MULLER |
| 04.04 | Annette STORCK |
| 22.04 | Philippe VONESCH |
| 24.06 | Suzanne BRAUN née HEITZ |
| 09.07 | Eugénie SOBIESKI née MLECZEK |
| 16.07 | Richard BLUNTZER |
| 02.08 | Marie-Antoinette ANHEIM née ANSEL |
| 26.08 | Fernande CIMETTA née CONRAD |
| 11.09 | Irmin LINDECKER |
| 09.10 | Alice KOENIG née ROMANN |
| 18.10 | Céline FREUDENREICH née ERNY |
| 09.11 | Jean KOCH |
| 09.11 | Albert SCHWEITZER |
| 24.11 | Jean-Paul STEHLIN |
| 25.11 | Annette LANGOLF née HANAUER |
| 08.12 | Marie-Thérèse SCHREIBER née HERTZOG |
| 30.12 | Jacqueline KUSTER née AUER |

90 ANS

(année 1928)

| | |
|-------|--------------------------------------|
| 21.01 | René WAGNER |
| 25.02 | Antoine WOINSON |
| 20.04 | Yvette FRITZ née BADER |
| 30.05 | Angèle HERRMANN née COUDERT |
| 30.05 | Mario GUADAGNOLI |
| 28.07 | Vincenza ROMANO née BONFIGLIO |
| 12.08 | Jean BADER |
| 09.09 | Marthe PATOU née BIHLER |
| 10.09 | Alice WIRTHL née EGELE |
| 10.09 | Monique SCHWINDENHAMMER née LETSCHER |
| 24.09 | Alice HUG née LAUER |

91 ANS

ET PLUS.....

| | |
|------------|---------------------------------------|
| 04.01.1922 | Angelo RAUSEO |
| 19.01.1925 | Egon WAHREN |
| 07.02.1926 | Germaine BACHMANN née LOETSCH |
| 07.02.1927 | Louise GERTHOFFERT née ROTHENBURGER |
| 18.02.1927 | Simone ODOJ née KOSZCZYK |
| 20.02.1924 | René SAENGER |
| 13.03.1927 | Paul PFISTER |
| 08.04.1927 | Paul KARRER |
| 16.04.1926 | Louis MUNSCHY |
| 24.04.1927 | Marie-Thérèse GRUNENBERGER née BURGER |
| 30.04.1926 | Marie-Antoinette RINGENBACH |
| 04.05.1925 | Antoine BOFFETY |
| 08.05.1924 | Hélène ERNY née KIRBIHLER |
| 13.05.1924 | Aline TSCHAMBSER née RISSER |
| 18.05.1925 | Denise WOINSON née RIFFENACH |
| 07.07.1923 | Germaine GROELLY née WEHRLIN |
| 18.07.1927 | Paul SAENGER |
| 24.07.1924 | Marie-Anne SCHWALLER née WALTER |
| 14.08.1927 | Lucienne HEYER née DIRRINGER |
| 28.08.1926 | Guglielmo FISCHETTI |
| 16.09.1927 | Frieda BRAUN née FUCHS |
| 19.09.1927 | Marie-Thérèse ANASTASI née NACCARI |
| 25.09.1925 | Suzanne PETER née NOLL |
| 29.09.1926 | Jacqueline ORY née KORTZ |
| 05.10.1927 | Placida MARTELLO née DE GUIO |
| 29.10.1927 | Charles RINGELE |
| 07.11.1927 | Fernande STEIGLEITER née SIMONKLEIN |
| 21.11.1925 | Irène EBEL née MUNSCH |
| 22.11.1926 | Anne Cécile MUNSCHY née MACKERER |
| 03.12.1922 | Maria NUZZO née FISCHETTI |
| 13.12.1926 | Paulette CLAUS née MISTRE |
| 23.12.1926 | Marthe WINCKLER née ZEISSER |

POPULATION



BULLETIN
MUNICIPAL

N°4
Février 2018

Mairie

72, rue Florival 68530 BUHL

Tel : 03 89 62 15 95

Fax : 03 89 83 05 14

Site internet : ville-buhl.fr

Accueil public et téléphonique

Lundi, mercredi et jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Mardi de 14 h à 17 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Mardi matin et

vendredi après-midi

Uniquement sur rendez-vous

Bulletin municipal N°4,

mandature 2014-2020

Février 2018

Directeur de la publication :

Monsieur Fernand DOLL, Maire

Comité de Rédaction :

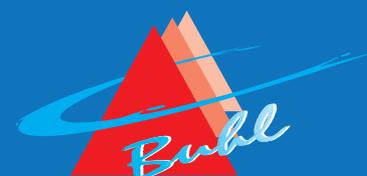
Service communication

Photos :

M. TRASMUNDI, D. FUHRY,

C. BOILLOT, F. MAURER,

P. LOEWERT, E. GIEGELMANN



Ce bulletin est diffusé à 1500 exemplaires
remis gratuitement à la population

conception :  www.laboite-decom.fr

Les Numéros utiles

— URGENCES —

| | |
|--------------------------------|----------------------|
| SAMU | 15 |
| Pompiers (CPII de Buhl) | 18 |
| Gendarmerie de Guebwiller | 03.89.28.02.10 ou 17 |
| Caléo Guebwiller | 03.89.62.12.12 |
| Service d'Urgence Gaz Caléo | 03.89.62.25.00 |
| Service d'Urgence Eau Caléo | 03.89.62.25.01 |
| Brigades Vertes | 03.89.74.84.04 |
| Centre Anti-Poison Strasbourg | 03.88.37.37.37 |
| ENEDIS (ERDF - dépannage 24/7) | 09.726.750.68 |
| Gendarmerie Soultz | 03.89.76.92.01 |

SERVICES PUBLICS

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Mairie | 03.89.62.15.95 |
| Ateliers Municipaux | 03.89.74.91.73 / 06.30.31.22.19 |
| Périscolaire | 03.89.83.07.29 / 06.76.49.97.15 |
| Primaire Maurice Koechlin | 03.89.76.88.41 |
| Maternelle Place du Marché | 03.89.74.14.64 |
| Relais Poste - Carrefour Express | 03.89.38.68.58 |
| Centre des Impôts Guebwiller | 03.89.74.93.51 |
| Com-Com de Guebwiller | 03.89.62.12.34 |
| Taxi des 2 Vallées | 03.89.81.18.51 / 06.75.36.90.03 |

Médecins – Cabinet Médical

Docteur J-Marc HOOG 03.89.74.30.48

Docteur Anne SCHREIBER 03.89.74.30.48

Chirurgiens – Dentistes

M. Philippe VALENT 03.89.76.82.42

M. Emmanuel MORAND 03.89.76.81.84

Masseur Kinésithérapeute

M. Claude FISCHER 03.89.76.68.40

Mme Emma WAGNER

Infirmières – Infirmier

Mmes L. CHERAY, A. DEBENATH, C. KOCH
03.89.76.01.92

Mmes S. BORGIA, E. HAY et M. V. EGRET
03.89.76.89.40

Orthophoniste

Mme Myriam VONAU 03.89.74.62.81

Pharmacie du Florival

M. Luc WISSLER 03.89.76.92.79

Hôpitaux

Pasteur 2 et le Pôle Mère et
Enfant - Colmar 03.89.12.40.00

Urgences pédiatriques Colmar 03.89.12.60.72

C.Haby Guebwiller 03.89.74.78.00

Emile Muller Mulhouse 03.89.64.64.64

Schweitzer Colmar 03.89.21.28.00

Urgences cardio vasculaires 03.89.21.27.40

SERVICES MÉDICAUX

Centre Medico-Social - Espace solidarité

Assistante sociale
Uniquement sur rendez-vous 03.89.76.83.07

Pôle gérontologique intercommunal

Assistante sociale pour personnes âgées :
sur rdv, Mme Céline JENN 03.89.49.67.20

— PERMANENCES —